

**Pour publication immédiate**

**Le 18 novembre 2011**

**Les autorités en valeurs mobilières du Canada annoncent une version améliorée de  
l'instruction relative à la transmission électronique de documents**

**Vancouver** – Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont annoncé aujourd'hui l'adoption de modifications à l'Instruction canadienne 11-201, *La transmission de documents par voie électronique* (l'« Instruction 11-201 »).

L'Instruction 11-201 modifiée remplacera le texte actuel à compter d'aujourd'hui. Elle s'intitulera désormais *Instruction générale 11-201 relative à la transmission électronique de documents*.

Au Québec, l'Instruction 11-201 remplacera l'*Avis 11-201 relatif à la transmission de documents par voie électronique*.

L'Instruction 11-201 expose la façon de respecter par des moyens électroniques les obligations de transmission de documents prévues par la législation canadienne en valeurs mobilières. L'Instruction 11-201 modifiée tient compte des changements apportés à la législation et à la technologie, de sorte qu'elle demeurera d'actualité.

Pour rédiger les modifications à l'Instruction 11-201, les ACVM ont tenu compte de certains commentaires soumis lors de la période de consultation de 60 jours (soit du 29 avril au 29 juin 2011).

Pour consulter la nouvelle version de l'Instruction 11-201, se reporter à l'avis de publication des ACVM diffusé sur les [sites Web des membres des ACVM](#).

Les ACVM sont le conseil composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières du Canada. Elles coordonnent et harmonisent la réglementation des marchés des capitaux du Canada.

– 30 –

**Renseignements :**

Sylvain Théberge  
Autorité des marchés financiers  
514-940-2176

Richard Gilhooley  
British Columbia Securities Commission  
604-899-6713

Mark Dickey  
Alberta Securities Commission  
403-297-4481

Carolyn Shaw-Rimington  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
416-593-2361

Ainsley Cunningham  
Commission des valeurs mobilières du  
Manitoba  
204-945-4733

Natalie MacLellan  
Nova Scotia Securities Commission  
902-424-8586

Janice Callbeck  
Securities Office  
Office of the Attorney General  
Île-du-Prince-Édouard  
902-368-6288

Graham Lang  
Registraire des valeurs mobilières  
Yukon  
867-667-5466

Donn MacDougall  
Bureau des valeurs mobilières  
Territoires du Nord-Ouest  
867-920-8984

Wendy Connors-Beckett  
Commission des valeurs mobilières du  
Nouveau-Brunswick  
506-643-7745

Jennifer Anderson  
Saskatchewan Financial Services Commission  
306- 798-4160

Doug Connolly  
Financial Services Regulation Div.  
Terre-Neuve-et-Labrador  
709-729-2594

Louis Arki  
Bureau des valeurs mobilières  
Nunavut  
867-975-6587